TURQUIE

12-84

La rafle de Noël

73 démocrates arrêtés, une condamnation à mort et les procès continuent

TÜSTAV

Les militaires du commandement de l'état de siège à Ankara ont effectué mardi dernier une nouvelle rafle : 73 personnes ont été arrêtées dont 11 femmes.

Utilisant des aveux obtenus sous la torture, les militaires ont notamment arrêté au cours de la rafle Mehmet Yelkenci, surnommé le « docteur rouge ». Recherché par la police depuis des années, ce médecin travaillait au moment de son arrestation dans un dispensaire populaire de la région de Gebze, sur la mer de Marmara. Mehmet Yelkenci est accusé d'avoir voulu organiser les mouvements de la résistance contre la dictature.

Outre le procès des 45 militants du « Parti et front de libération populaire », qui a débuté mardi, 32 autres militants de cette organisation ont été condamnés le même jour à des peines de prison allant de un à trente ans et à la perpétuité pour l'un deux.

Pour la lecture du verdict devant le tribunal militaire d'Istanbul, les accusés, incarcérés depuis près de quatre ans, sont apparus en sous-vêtements afin de protester contre leurs conditions de détention et le port imposé de l'uniforme dans les prisons militaires.

Ces militants, qui revendiquent le statut de prisonniers politiques, refusent cet uniforme de toile bleue réservé aux prisonniers de droit commun. La bataille de l'uniforme, qui avait fait rage dans les prisons militaires turques au début de l'année en entraînant de nombreuses grèves de la faim, s'était soldée par la mort de plus d'une dizaine de prisonniers.

Par ailleurs, un militant du Parti des travailleurs kurdes (PKK) a été condamné à mort mercredi par un tribunal de l'état de siège d'Ankara. Mumim Agacakaya représentait avant le coup d'Etat de septembre 1980 le PKK à Ankara.

Dans « l'Humanité » d'hier, nous indiquions que le procureur du tribunal militaire d'Instanbul avait demandé l'acquittement des 18 responsables de l'Association des écrivains turcs. Parmi eux figurent l'écrivain satirique Aziz Nesin et l'ancien bâtonnier d'Istanbul, Me Orhan Apaydin. Le défenseur des syndicalistes de la DISK et Aziz Nesin sont également inculpés dans le procès contre le Comité turc de la paix. Aziz Nesin ayant signé la pétition des intellectuels *« Pour le plein fonctionnement de la démocratie »*, fait en outre partie des 56 signataires accusés d'avoir lancé la pétition.

Le procès de la DISK, qui concerne 1.474 accusés, dont 78 sont passibles de la peine de mort, est entré cette semaine dans sa quatrième année.

Tragiquement alourdi en cette fin d'année, le bilan des atteintes aux droits de l'homme en Turquie s'établissait, selon les chiffres mêmes de la dictature, à 26.295 personnes arrêtées dans les dix premiers mois de 1984. Elles sont toutes accusées « d'activités terroristes ». Vingt-sept exécutions capitales ont eu lieu depuis le coup d'Etat. Des dizaines de miliers de démocrates turcs souffrent des tortures et des brimades quotidiennes dans les prisons.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMALARI VAKFI